



Agriculteurs français et
développement international

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



SOMMAIRE

P. 18

ACCOMPAGNER LES
ORGANISATIONS
PAYSANNES PARTENAIRES

P. 29

INFORMER ET DIALOGUER
POUR PROMOUVOIR LES
AGRICULTURES FAMILIALES

P. 32

ANIMER UN RÉSEAU

4	Éditos
6	Afdi en bref
8	Le réseau Afdi
9	Les organisations paysannes partenaires
12	Zoom
14	Dossiers thématiques

ACTIVITÉS 2023

18	Accompagner les organisations paysannes partenaires
29	Informier et dialoguer pour promouvoir les agricultures familiales
32	Animer un réseau
39	Les équipes Afdi
43	Afdi en chiffres
47	Remerciements

ÉDITOS

Regards croisés

Vivre dignement du métier d'agriculteur, une priorité partagée au Nord, comme au Sud.

La crise agricole qui s'est manifestée début 2024 en France et plus largement en Europe, a reçu un écho attentif de la part des agriculteurs ouest-africains au sein du ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest).

Nous, agriculteurs et agricultrices, sommes engagés pour assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire partout dans le monde, avec la mission de produire une alimentation saine, nutritive et suffisante pour les populations ; de contribuer à la réduction de la pauvreté par l'amélioration des revenus et du bien-être des actifs du secteur agricole ; d'assurer un statut et un accès au foncier favorables aux exploitations familiales et aux communautés ainsi que la restauration et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité ; et de créer ou de soutenir des emplois pour les femmes et les jeunes dans les exploitations agricoles familiales avec un statut digne.



Nadjirou Sall, Secrétaire général du ROPPA

Pourtant aujourd'hui, les producteurs ne parviennent pas à vivre dignement de leurs métiers. L'accroissement des coûts de production et les incertitudes liées à la production, les risques liés aux marchés agricoles (manque d'accès à des marchés solvables et à des prix rémunérateurs) affectent durement les agriculteurs et agricultrices. L'augmentation du coût de l'énergie, la précarisation foncière, les effets des changements climatiques, l'ouverture des marchés agricoles... ne sont que les facteurs explicatifs de l'un et/ou l'autre de ces deux problématiques.

Même si les asymétries économiques et sociales qui caractérisent les deux continents ne doivent pas être oubliées, nous partageons, avec les agriculteurs européens, le constat que le statu quo n'est plus tenable.

« Aujourd'hui les producteurs ne parviennent pas à vivre dignement de leurs métiers. »

Les tensions géopolitiques récentes ne font que souligner avec force l'intérêt d'un partenariat renouvelé entre l'Afrique et l'Europe, permettant une relation commerciale plus équilibrée entre les continents. Nous devons continuer à faire entendre nos voix auprès des décideurs publics, afin de faire véritablement de l'agriculture le secteur clé à soutenir et à développer, pour la souveraineté alimentaire et le développement juste et durable prônés partout dans le monde.

Ainsi, il est essentiel de mettre l'alimentation, l'agriculture et le développement de systèmes alimentaires durables, justes et locaux au cœur de politiques sectorielles et des relations entre l'Union africaine et l'Union européenne, afin de :

- Garantir des prix justes aux agriculteurs et agricultrices, notamment via la régulation des marchés,
- Assurer un budget public suffisant et équitable de soutien à l'agriculture, notamment pour permettre aux agriculteurs et agricultrices de faire face aux défis climatiques et à la transition agroécologique.

Notre souhait, est de parvenir à un monde où les paysans du Sud et du Nord construisent ensemble des filières d'alimentation qui préservent le revenu de tous les producteurs.

Aujourd'hui plus que jamais, être jeune est source d'avenir pour l'agriculture !

Depuis plusieurs années maintenant Jeunes Agriculteurs est partie prenante aux réflexions sur les différents enjeux qui touchent la jeunesse agricole mondiale. En effet, les préoccupations auxquelles sont confrontés les jeunes ruraux et les jeunes agriculteurs sont multiples et communes quel que soit l'endroit dans le monde où l'on se trouve.



Manon Pisani, trésorière adjointe de JA

Si les défis sont nombreux, certains plus particulièrement sont à prioriser. Dans un contexte de bouleversement démographique avec un continent européen vieillissant et des continents africain et asiatique en pleine expansion, il est nécessaire de faire confiance aux jeunes pour relever tous les défis de demain dont celui qui est le cœur de métier de Jeunes Agriculteurs : le renouvellement des générations d'agriculteurs.

Autre enjeu mondial majeur pour lequel il faut des jeunes agriculteurs motivés et pleins d'entrain : la sécurité alimentaire. Marqueur de paix et de stabilité, l'alimentation mérite que nous devions nous unir collectivement pour nourrir l'ensemble des populations tout en n'omettant pas l'adaptation au changement climatique, dont nous sommes tous victimes et qui nous impose de remettre en question certaines de nos pratiques.

Ceci implique de la réactivité, le renforcement de compétences et le développement des innovations : la formation de la jeunesse agricole est un enjeu crucial. Les agriculteurs doivent avoir de multiples compétences. Il est donc nécessaire de donner à tous l'accès à des formations adaptées afin de leur permettre de développer les compétences dont ils auront besoin dans une agriculture mondialisée.

Enfin, l'accès au foncier et aux facteurs de production reste la base de toute installation. Nous devons assurer aux jeunes un accès au foncier, sécurisé dans le temps, à des coûts abordables. Pour cela, l'accès aux financements doit se travailler avec les acteurs bancaires mais aussi institutionnels. C'est un enjeu pour notre sécurité alimentaire, pour permettre l'adaptation au changement climatique mais aussi l'accès aux innovations.

« Il est important de permettre aux jeunes agriculteurs du monde de s'exprimer d'une voix commune. »

Jeunes Agriculteurs est depuis longtemps engagé sur les questions internationales. D'abord au travers d'actions de coopération internationale aux côtés d'Afdi, et depuis plus d'une décennie nous œuvrons pour structurer la représentation des jeunes à l'échelle internationale. Nous avons ainsi organisé en 2014 et 2019 les Sommets internationaux des jeunes agriculteurs (SIJA) qui ont donné lieu à un réseau international de jeunes agriculteurs. En 2022 nous avons pris part au troisième SIJA organisé au Rwanda. Ces événements démontrent les enjeux et combats communs et la motivation des jeunes à travers le monde à s'engager dans le métier d'agriculteurs.

L'engagement de Jeunes Agriculteurs pour faire entendre la voix des jeunes dans le monde a un sens. Il est important de permettre aux jeunes agriculteurs du monde de s'exprimer d'une voix commune. Les jeunes, peu importe leur origine, doivent pouvoir s'exprimer et il est de notre devoir de contribuer à leur donner la parole dans un cadre organisé et dédié.

La création d'un réseau structuré est primordiale. Nous avons en Europe l'exemple du CEJA (Conseil européen des jeunes agriculteurs) qui est la seule entité européenne à défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et à porter leur voix. Il est nécessaire d'en faire autant à l'échelle internationale et c'est là tout notre combat. Cela passe par une organisation dédiée aux jeunes dans laquelle ils sont libres de prendre leurs propres positions et de les porter auprès des acteurs institutionnels.

AFDI EN BREF

Association de solidarité internationale, Afdi soutient les agriculteurs familiaux dans leur volonté de vivre dignement de leur métier et d'assurer la pérennité des exploitations agricoles et des organisations paysannes (OP).

Nos missions

Ancrée dans le territoire français, avec un fonctionnement en réseau composé de 11 associations régionales, et d'une association nationale, Afdi poursuit trois missions complémentaires et indissociables :

S'ENGAGER
en faveur des
agricultures familiales

Afdi met des compétences et des moyens à disposition des organisations paysannes partenaires dans les pays du Sud afin de les accompagner dans la construction de leurs argumentaires politiques et la mise en place de dialogues avec les Etats, sociétés civiles et organisations internationales.

SOUTENIR
les initiatives des OP
partenaires des pays du
Sud

En coopérant exclusivement avec des organisations créées et gérées par des paysans, Afdi favorise leur renforcement institutionnel et organisationnel et le développement de l'ensemble des services agricoles adaptés aux besoins de leurs membres.

SENSIBILISER
les professionnels du
monde agricole à la
solidarité

Afdi sensibilise le monde agricole et rural français au rôle primordial de l'agriculture familiale pour la sécurité alimentaire. Elle interpelle en particulier les organisations paysannes françaises sur les liens entre ces agricultures à travers le monde, et les mobilise pour qu'elles s'engagent dans des actions de coopération internationale.



Fondée sur l'identité commune du métier de paysan, Afdi s'appuie sur les échanges entre pairs et les partenariats durables entre les mondes agricoles français et du Sud.



Nos valeurs

CITOYENNETÉ

Au regard de son rôle en matière de gestion des ressources alimentaires et naturelles, l'agriculture tient une place importante et particulière au sein de la société. Afdi favorise une approche contribuant à l'appropriation citoyenne des enjeux mondiaux de l'agriculture.

SOLIDARITÉ

L'action d'Afdi est construite autour d'un métier commun. Afdi crée une solidarité entre les paysans (agriculteurs, cadres, techniciens) grâce au partage d'expériences, de moyens et de valeurs.

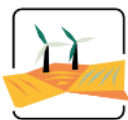
RÉCIPROCITÉ

En basant son action sur les échanges professionnels entre pairs et le partage de savoir-faire, Afdi développe une approche visant une solidarité paysanne mondiale.

Nos thématiques stratégiques



Changements climatiques et
agroécologie



Politiques agricoles



Genre et développement



Accès aux ressources et
financement



Plaidoyer & Partenariats



Education à la citoyenneté et à
la solidarité internationale



Jeunes agriculteurs

Notre gouvernance et notre approche

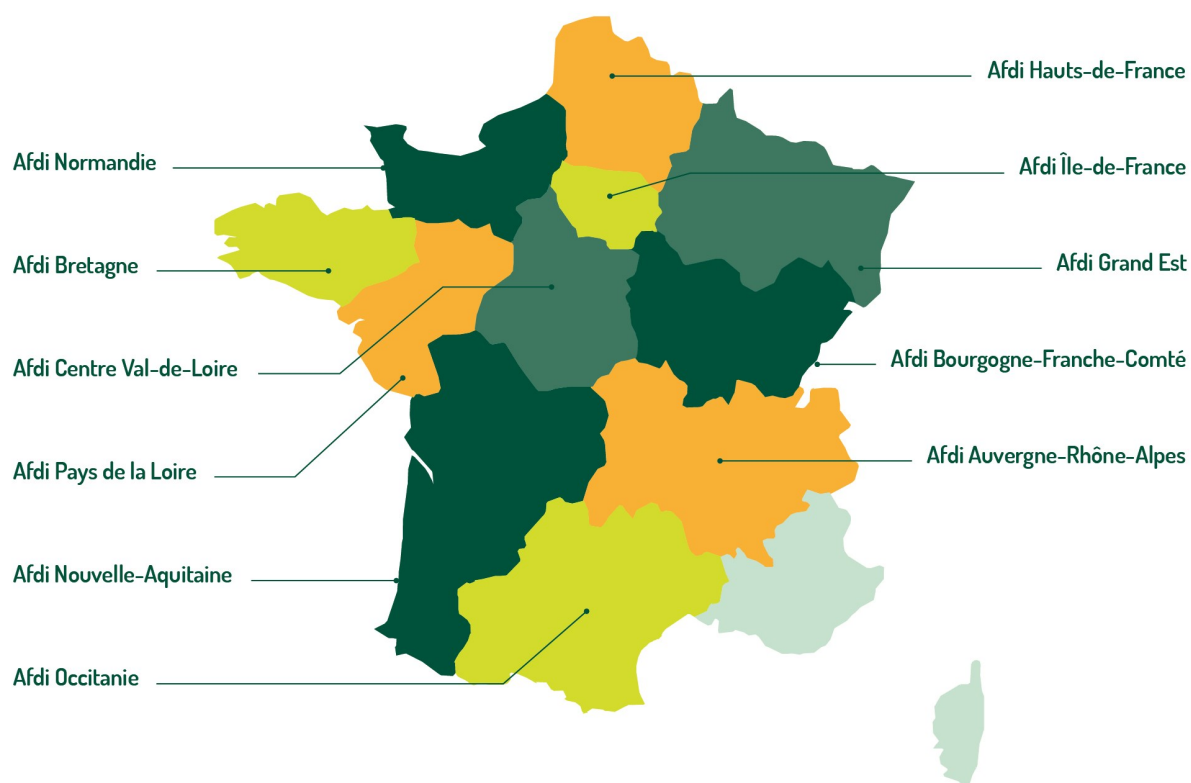
Afdi est un collectif d'associations et d'organisations professionnelles agricoles (OPA) françaises, dont le fonctionnement en réseau stimule les dynamiques d'échanges et le partage de pratiques. Cette dynamique contribue à démultiplier les partenariats avec les autres acteurs de la solidarité internationale des territoires.

Elle est composée de représentants d'OPA et de personnes individuelles, en grande majorité des professionnels de l'agriculture (agriculteurs, cadres, techniciens). Ces femmes et ces hommes engagés dans la coopération internationale s'appuient sur leurs expériences syndicales, économiques et sociales pour contribuer à l'atteinte des objectifs poursuivis par Afdi.

En basant son action sur les échanges professionnels entre pairs — de paysans à paysans, de techniciens à techniciens, d'organisations à organisations — et le partage de savoir-faire, Afdi développe une approche visant une solidarité paysanne mondiale autour du métier d'agriculteur.

S'inscrivant dans une démarche qualité pour l'ensemble du réseau, Afdi vise une amélioration continue de ses approches et cherche à optimiser son impact.

LE RÉSEAU AFDI



11

Afdi
Régionales

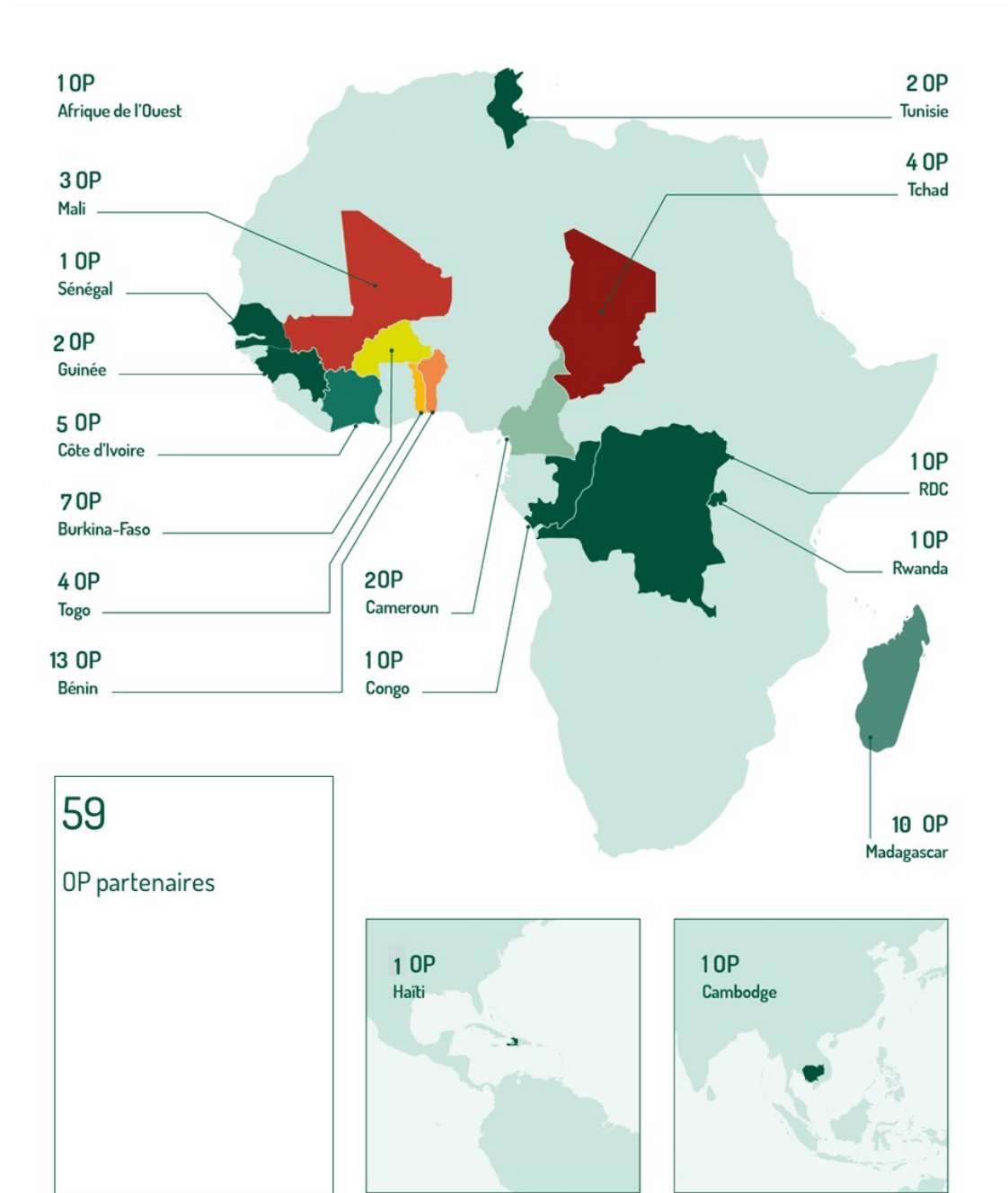
420

OPA membres

6000

Professionnels
bénévoles

LES ORGANISATIONS PAYSANNES PARTENAIRES



59 ORGANISATIONS PAYSANNES PARTENAIRES

AFRIQUE DE L'OUEST (1 OP)	N Réseau des Organisations paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) // Afdi nationale
BÉNIN (13 OP)	<p>N Association Nationale des Organisations Professionnels d'Éleveurs de Ruminants (ANOPER) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>N Fédération des Unions de Producteurs du Bénin (FUPRO) // Afdi nationale et Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>N Fédération Nationale des Producteurs de Semences du Bénin (FNPS-B) // Afdi Nouvelle-Aquitaine et Afdi nationale</p> <p>N Réseau des producteurs d'ananas du Bénin (RÉPAB) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>N Association nationale des femmes agricultrices (ANaF) // Afdi Occitanie</p> <p>N Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de producteurs Agricoles du Bénin - Collège des Jeunes Agriculteurs (PNOPPA-CJA) // Afdi nationale</p> <p>N Association des Jeunes Agriculteurs Modernes du Bénin (AJAM) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>R Union départementale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants Atacora Donga (UDOPER-AD) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>R Union départementale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants Zou Collines (UDOPER-ZC) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>R Union régionale des coopératives de producteurs d'anacarde de l'Atacora-Donga (URCPA-AD) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>L Coopérative Communale des Producteurs de Semences de Maïs (CCPMS) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>L Coopérative communale des producteurs de semences de Savé-Iroungbin (CCPS-Savé) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>L Association béninoise de défense de l'IG Huile d'Agonlin (Abigha) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p>
BURKINA FASO (7 OP)	<p>N Confédération paysanne du Faso (CPF) // Afdi nationale</p> <p>N Fédération des sociétés coopératives des professionnels agricoles du Burkina-Faso (FESCOBAP) // Afdi nationale et Afdi Pays de la Loire</p> <p>N Union nationale des Mini Laiteries et des Producteurs de Lait (UMPL-B) // Afdi Normandie et Afdi Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>R Coopérative de Prestations de Services Agricoles (COPSA-C) // Afdi Pays de la Loire</p> <p>R Union provinciale des professionnels agricoles du Houët (UPPA Houët) // Afdi Pays de la Loire</p> <p>R Union provinciale des professionnels agricoles de Nayala (UPPA Nayala) // Afdi Pays de la Loire</p> <p>L Union des coopératives rizicoles Faso Djigui de Bama (UCRB) // Afdi Occitanie</p>
CAMBODGE (1 OP)	N Federation of farmer associations promoting family agricultural enterprise in Cambodia (FAEC) // Afdi Grand Est et Afdi Normandie
CAMEROUN (2 OP)	<p>N Confédération Nationale des Producteurs de Cacao du Cameroun (CONAPROCAM) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté</p> <p>N Concertation nationale des organisations paysannes au Cameroun (CNOP-Cam) // Afdi nationale</p>
CONGO (1 OP)	L Union départementale des organisations paysannes du Pool (UDOPP) // Afdi Grand Est

Légende :

N = niveau d'intervention nationale **R** = niveau d'intervention régionale **L** = niveau d'intervention locale

CÔTE-IVOIRE (5 OP)	N Fédération des sociétés de coopératives de producteurs de porcs (FESCOOP-CI) // Afdi Centre Val-de-Loire
	R Union interrégionale des coopératives (UIREC) // Afdi Centre-Val de Loire
	L Les Amazones productrices de cacao café du Bélier (APROCCB) // Afdi Occitanie
	L Société coopérative Etranou de Bendressou (SOCEBE) // Afdi Auvergne-Rhône-Alpes
	L Société coopérative Zone savanes de Bouaflé (SCZSB) // Afdi Centre-Val de Loire
GUINÉE (2 OP)	N Conseil national des organisations paysannes de Guinée (CNOP-G) // Afdi nationale
	R Fédération des paysans du Fouta Djallon (FPFD) // Afdi Hauts-de-France
HAÏTI (1 OP)	R Réseau des coopératives caféières de la région du Nord (RECOCARNO) // Afdi Nouvelle-Aquitaine
MADAGASCAR (10 OP)	N Réseau syndical des organisations agricoles (SOA) // Afdi nationale
	R Association des paysans pour le développement interprofessionnel (APDIP) // Afdi Bretagne
	R Cercle régional des agriculteurs malgaches (CRAM) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté
	R Union Matanjaka (UM) // Afdi Bretagne
	R Rono faritra matsiatra ambony (Union de coopératives laitières) (ROFAMA) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté
	R Vondrona fampanandrosoana ny tantsaha Matsiatra (VFTM) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté
	L Filanmatra Soa lombonana (FISOI) // Afdi Nouvelle-Aquitaine
	L Fitarikandro (id) // Afdi Occitanie
	L Koperativan'ny Tsara Tantely Fitovinagny (KTTF) // Afdi Auvergne-Rhône-Alpes
	L Mahababy Tia Fandrosoana (MTF) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté
MALI (3 OP)	N Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP) // Afdi nationale
	N Union nationale des coopératives de planteurs et maraichers (UNCPM) // Afdi Centre-Val de Loire
	L Comité local de concertation des ruraux de Yanfolila (CLCR) // Afdi Grand Est
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (1 OP)	R Solidarité des femmes paysannes pour l'amélioration de l'agriculture (SOFEPAGRI) // Afdi Pays de Loire
RWANDA (1 OP)	N Imbaraga // Afdi Grand Est
SÉNÉGAL (1 OP)	R Plateforme des Organisations Paysannes des régions de Kaolack Kaffrine Diourbel et Fatick (POPKADIFA) // Afdi Auvergne-Rhône-Alpes
TCHAD (4 OP)	N Conseil national de concertation des producteurs du Tchad (CNCPR) // Afdi nationale
	R Association de groupements féminins (ATEKOR) // Afdi Nouvelle-Aquitaine
	R Fédération des cellules de jeunes agriculteurs et ruraux du Logone oriental (FCJARLOR) // Afdi Nouvelle-Aquitaine
	R Association pour la promotion de la filière karité dans le Mandoul (APROFIKA) // Afdi Hauts-de-France
TOGO (4 OP)	N Coordination togolaise des organisations paysannes et des producteurs agricoles (CTOP) // Afdi nationale
	R Union des agriculteurs de la région des plateaux (UAR-P) // Afdi Nouvelle-Aquitaine
	R Union régionale des organisations de producteurs de céréales de la région maritime (UROPC-M) // Afdi Hauts-de-France
	R Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles du Togo - Région centrale (REJEPPAT-RC) // Afdi Grand Est
TUNISIE (2 OP)	R Association des jeunes agriculteurs (AJA) // Afdi Pays de la Loire
	L Groupement de développement agricole Orbata (GDA-Orbata) // Afdi Pays de Loire

DÉVELOPPER DES PARTENARIATS ÉCONOMIQUES RESPONSABLES COMME NOUVEAUX MODES DE COOPÉRATION

Pour développer leurs activités économiques et les revenus de leurs membres, les organisations paysannes travaillent à de nouveaux modes de coopération. Les partenariats économiques responsables en sont un. Cette approche a pour objectif d'améliorer la prise en compte des impacts sociétaux des actions économiques françaises sur le développement agricole des pays du Sud, tout en favorisant les relations commerciales, ainsi que les investissements, notamment dans les unités transformation, qui participent à l'augmentation des revenus des agriculteurs familiaux.

Avec le soutien de la Région Normandie, Afdi Normandie accompagne depuis 2022 l'émergence d'un partenariat économique responsable sur la commercialisation d'épices malgaches, entre l'entreprise Good Epices et le Réseau des Coopératives du Commerce Equitable (RCCE) à Madagascar.

La société normande Good Epices est spécialisée dans l'approvisionnement de la restauration et des entreprises de l'agro-alimentaire en Normandie, Bretagne, Hauts-de-France et région parisienne avec notamment une gamme de produits rares et innovants (algues, mélanges d'épices, herbes aromatiques...).

A Madagascar, le RCCE fédère 5 coopératives de la région Atsinanana et Analanjirofo. Celles-ci représentent 1 300 producteurs de fruits, épices, sucre ou encore d'huiles essentielles certifiés bio et équitable.

En 2023, Jean-Charles Le Nédic et Thierry Descelliers (gérant et conseiller culinaire de Good épices) se sont rendus dans la Région Atsinanana à Madagascar. Ce déplacement leur a permis de mieux appréhender les réalités des producteurs malgaches et de suivre toutes les étapes de la production à la transformation.

Une première commande test de Good épices a été réalisée auprès du RCCE, pour 300kg d'épices (cannelle, gingembre et curcuma). L'entreprise normande s'engage ainsi dans l'achat de produits « directement aux producteurs ».

Du côté RCCE, c'est Flogia Solonirina, animatrice et commerciale du Réseau, qui s'est rendue en Normandie afin de rencontrer de potentiels clients normands, au sein des entreprises de la région. Ce fût aussi l'occasion pour le RCCE de découvrir la manière dont ses produits seront valorisés dans le marketing de Good Epices.



Actuellement, les clients attendent la première livraison d'épices, un travail sur le packaging est en cours comprenant une valorisation des producteurs malgaches et un QR code qui permettra d'être dirigé vers un film explicatif sur le contexte de la production des épices. De la réussite de cette opération dépendront les ambitions futures. D'autres importateurs sont intéressés par l'initiative et pourraient acquérir des volumes importants auprès du RCCE.

Pour Flogia Solonirina, le RCCE a été créé pour renforcer les coopératives en termes de gouvernance, de gestion de la production et de développement commercial. Le marché des épices est international et le commerce équitable permet de mieux rémunérer les producteurs.



Jean-Charles Le Nédic, gérant de la société Good Epices, a été séduit par la qualité de la production, qui devrait permettre la création d'une nouvelle gamme de produits.

Ce partenariat constitue, selon lui, un « enrichissement » de Good Epices en allant pour la première fois sourcer sur le terrain avec un contexte sécurisant, et un nombre limité d'intermédiaires, ce qui laisse plus de marge aux producteurs.

© Afdi Normandie

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE PASSE-T-ELLE PAR UNE NOUVELLE RELATION ENTRE LES AGRICULTURES AFRICAINES ET EUROPÉENNES ?

La mise en place du nouvel Accord post-Cotonou ouvre une période de renouveau du partenariat intercontinental, avec une conception rénovée de l'alliance Afrique-Europe. **L'heure est à la promotion d'un partenariat d'égal à égal, entre Afrique et Europe, avec une évolution des dispositifs de codéveloppement et la promotion de dynamiques d'investissement en Afrique.** Trop longtemps abordées sous leurs seuls aspects techniques et commerciaux, la ruralité et l'agriculture doivent être placées au cœur du nouveau partenariat Afrique-Europe.

C'est la question abordée par une table ronde organisée lors des Journées réseau Afdi 2023, avec les interventions de Catherine Faivre-Pierret (FNSEA), Arnaud Degoulet (La Coopération Agricole), Sébastien Windsor (Chambres d'Agriculture France), Olagoké Arouna Lawani (ROPPA), Afantchawo Koudasse (ROPPA et Ctop), Sandra Rullière (AFD).

« La souveraineté alimentaire est avant tout la capacité d'un pays à ne pas uniquement dépendre des autres pour sa nourriture. Aujourd'hui, les politiques agricoles africaines sont souvent incohérentes et les accords de partenariats économiques signés avec l'Union européenne ne sont pas à l'avantage des pays africains. » **Olagoké Arouna Lawani**

« Le vrai enjeu est de maîtriser ses dépendances tout en s'orientant vers des relations équilibrées entre l'Europe et l'Afrique, il y a des complémentarités à trouver sur le plan agricole. » **Arnaud Degoulet**

Dans ce contexte, il est essentiel de construire des partenariats agricoles renouvelés entre l'Europe et l'Afrique, qui permettent de répondre aux défis du développement agricole, de la croissance des besoins et de trajectoires durables.

« Pour l'Agence française de développement, l'agroécologie doit converger avec les besoins des agriculteurs d'avoir une agriculture qui rémunère bien le travail et qui absorbe la main d'œuvre en croissance. Il y a des enjeux d'accompagnement des transitions en plaçant les organisations paysannes et les producteurs au cœur des innovations. » **Sandra Rullière**

« L'un des sujets sur lequel nous pourrions travailler ensemble est le transfert de technologie. L'appui d'Afdi aux organisations paysannes, en agroécologie par exemple, est un atout considérable pour les exploitations agricoles familiales. » **Afantchawo Koudasse**

« Il est important de poursuivre les partenariats avec les organisations paysannes en tenant compte des nouveaux enjeux de transitions. L'agriculture, première source de revenus et d'emplois dans les territoires ruraux en Afrique, doit être au centre d'un nouveau partenariat entre l'Afrique et l'Europe pour des échanges équilibrés. » **Catherine Faivre-Pierret**



Les organisations de producteurs au Nord comme au Sud, sont au cœur des transitions agricoles. Elles ont un rôle à jouer dans ce

partenariat renouvelé.

« Les organisations paysannes jouent un rôle essentiel dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques. Elles doivent faire entendre leurs voix dans les espaces de concertation nationaux et internationaux, tels que ceux de la CEDEAO. Le partage d'expériences, la capitalisation, l'échange entre pairs sont des outils intéressants et contribuent à ce partenariat renouvelé entre l'Afrique et l'Europe. » **Sandra Rullière**

« Pour développer de la valeur ajoutée sur les territoires, il est nécessaire de travailler à tous les niveaux des filières et de développer des partenariats avec les acteurs locaux. Il est important d'avoir un tissu d'acteurs capable d'amener les innovations vers les producteurs. Les relations entre organisations de producteurs africaines et européennes peuvent aller dans ce sens. » **Sébastien Windsor**

Le nouveau partenariat entre l'Afrique et l'Europe doit s'appuyer sur les nouvelles générations pour modifier les rapports et reconstruire la relation. La transition agroécologique dans les territoires et l'adaptation au changement climatique sont des enjeux phares des échanges entre l'Europe et l'Afrique. De ce fait, les échanges entre agriculteurs et entre leurs organisations s'inscrivent dans une notion de co-développement et de partage d'innovations.

ÉCHANGES ENTRE AGRICULTRICES FRANÇAISES ET AFRICAINES SUR LES INÉGALITÉS DE GENRE

Afdi, la Commission nationale des agricultrices (CNA) de la FNSEA, le collège des femmes de la Coordination togolaise des organisations paysannes (CTOP), le collège des femmes du Conseil national de concertation des organisations paysannes du Tchad (CNCPRPT) et l'Union Matanja (UM) de Madagascar ont organisé une mission conjointe d'échanges d'expériences, qui avait la particularité de ne réunir que des femmes ayant des niveaux de responsabilités dans les organisations paysannes.

Accueillies dans les commissions départementales des agricultrices dans le Finistère, dans le Doubs, et dans les Landes, **sept représentantes des organisations paysannes ont appréhendé le contexte agricole français : visites d'exploitations, de points de vente directe, de points accueil installation, rencontres de groupements de développement agricole de femmes, assemblées générales et réunions des commissions d'agricultrices...** Trois journées sur le terrain leur ont permis d'appréhender la structuration du monde agricole français, les freins qu'y rencontrent les femmes dans leur prise de responsabilité, et les actions initiées pour y faire face.



Cette découverte s'est achevée avec l'assemblée générale de la CNA à Paris, où elles ont assisté au débat « Agricultrices et engagées » retraçant le parcours de responsables françaises et suisses, et à une animation d'une formatrice en gestion du temps.

À la suite de ces temps de découverte, les responsables de la mission ont partagé les enjeux rencontrés par les agricultrices dans leurs pays respectifs. La présidente du collège des femmes de la CTOP également formatrice de produits agricoles, et la présidente du Rejeppat (Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles du Togo) de la Kara ont mis l'accent sur l'enjeu du foncier. Au Togo, on rencontre de plus en plus de femmes cheffes d'entreprises, notamment dans la transformation, et des politiques publiques sont mises en place pour leur permettre d'accéder au foncier.

Mais malgré ces avancées, elles constatent que les femmes rencontrent toujours de très grandes difficultés pour accéder aux terres. Les législations aux ambitions égalitaires sont peu connues et rarement appliquées dans ce domaine et lorsqu'elles le sont, les terres dédiées aux femmes sont souvent de faible valeur, isolées, non irrigables... De ce fait, elles se regroupent au sein d'organisations spécifiquement féminines, afin de porter elles-mêmes leurs revendications auprès des gouvernements.

Pour le cas du Tchad, les trois responsables présentes (la présidente nationale et deux présidentes représentantes de leurs provinces au collège des femmes du CNCPRPT), ont évoqué les relations intrafamiliales, entre pères et filles, époux et épouses, qui entravent la liberté d'entreprendre des femmes au Tchad.

A Madagascar, la secrétaire générale de l'UM a partagé son parcours et son expérience, au cours desquelles elle a reçu le soutien de quelques hommes, en particulier son mari, qui lui a, par exemple confié des terres. La présidente et la secrétaire générale de la Commission nationale des agricultrices de la FNSEA ont quant à elles insisté sur l'importance de la formation et la mobilisation des jeunes femmes dans les organisations professionnelles agricoles.



La journée et la semaine ont été clôturées par une conférence intitulée « Les agricultrices nourrissent le monde, regards croisés des actrices de la sécurité alimentaire ».

Ces échanges riches d'enseignements ont contribué à alimenter la stratégie genre développée par Afdi depuis 2022.

INTERDÉPENDANCE DES FILIÈRES LAITIÈRES OUEST-AFRICAINE ET FRANÇAISE : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE RELATION DURABLE

En Afrique de l'Ouest, la production laitière est actuellement dominée par un système extensif, qui fournit 80 % du lait de la région. Depuis le début des années 2000, des bassins de collecte de lait en milieu rural et périurbain se sont organisés, en particulier autour des laiteries. La production laitière de ces bassins est en forte hausse, mais reste cependant insuffisante pour satisfaire l'essor de la demande. **Ainsi, dans tous les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les importations de produits secs (poudres de lait) ont une place importante dans l'approvisionnement de la zone.**

La compétitivité de ces importations est forte sur le marché ouest-africain, avec de faibles droits de douane appliqués (5%). Depuis le début des années 2010, la pression de cette concurrence s'amplifie avec le développement des importations de mélanges de lait écrémé et de matières grasses végétales (dits mélanges MGV ou Fat Filled Milk Powder (FFMP)), qui sont vendus un tiers moins cher que les poudres de lait grasses, soit jusqu'à moitié moins cher que le lait local.

L'Europe est le premier fournisseur de ce produit (77% des mélanges MGV importés en Afrique de l'Ouest étaient européens en 2019) et, réciproquement, l'Afrique de l'Ouest est le premier client des mélanges MGV européens, en consommant 36% de ses exports.

Face à la concurrence des mélanges MGV, des organisations de producteurs d'Afrique de l'Ouest et de la société civile se sont alliées pour dénoncer le déséquilibre exercé sur le marché par ce produit et l'absence de transparence sur sa composition, à travers une campagne intitulée « Mon lait est local ».

La France quant à elle, exporte environ 42% de sa production laitière, principalement vers l'Union européenne. Les volumes laitiers exportés par la France vers l'Afrique sont relativement stables depuis une dizaine d'années et se situent autour de 200 000 tonnes par an. Quatre catégories de produit représentent 87% des exports de produits laitiers français vers l'Afrique en 2022 : les poudres de lait entier et écrémé (40%), le lait liquide (15%), le lait infantile (19%), et les mélanges MGV (13%).



Note thématique

Depuis 2020, deux évolutions sont notables concernant les exportations françaises de produits laitiers vers la CEDEAO : une baisse de la valeur des exports français de poudres de lait et des poudres infantiles et une forte hausse de la valeur des exports de mélanges MGV, qui passent de 30 millions de dollars en 2020 à 52 millions de dollars en 2022. La part de produits français dans l'ensemble des mélanges MGV importés par l'Afrique de l'Ouest (5%) reste néanmoins stable, dans un contexte général d'augmentation des importations de ce produit.

Même si la participation de la France aux exports de poudres MGV en Afrique de l'Ouest reste relativement modeste, ce produit est bien identifié comme étant le plus problématique en termes de concurrence. **Le débat sur les impacts sociétaux de la production laitière en Afrique de l'Ouest s'est donc implanté dans le secteur laitier français, et le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL) a noué un partenariat avec le CIRAD pour « étudier les stratégies RSE des firmes investissant ou exportant du lait sur le continent africain » en 2021.** Dans le cadre de cette démarche, le CNIEL s'est engagé à suivre l'évolution de la valeur ajoutée des produits exportés en Afrique de l'Ouest, et l'interprofession française s'inscrit dans une logique de complémentarité originale et considère le développement local de la production laitière comme une priorité.

S'agissant de l'action publique, l'Agence française de développement et le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères se sont engagés en faveur du renforcement des capacités de production régionale en soutenant l'Offensive lait de la CEDEAO.

Au regard de ces enjeux, Afdi formule plusieurs propositions en relation avec le développement du secteur laitier ouest-africain :

- **Initier une stratégie public/privé nationale vis-à-vis de l'Afrique de l'Ouest ;**
- **S'interroger sur l'impact écologique des poudres MGV ;**
- **Lancer une réflexion au sein de la profession agricole sur l'impact des poudres MGV sur le cours du lait;**
- **S'appuyer sur les organisations paysannes en matière d'augmentation et de valorisation de la production.**

« *Il existe des défis pour l'implication des jeunes dans l'agriculture.*

Mais mettre en place des pratiques innovantes, permettre aux agriculteurs et agricultrices de vivre de leur métier, c'est le plus important, c'est la clé pour assurer la sécurité alimentaire du pays. »

Laurent Kodjo Gbetchi, président de l'UROPC-M (Togo)



© Media Lens King - stock.adobe.com

ACCOMPAGNER LES ORGANISATIONS PAYSANNES PARTENAIRES

L'accompagnement des organisations paysannes (OP) partenaires d'Afdi est fondé sur un dialogue stratégique, inscrit dans la durée et adapté aux cycles de développement de chacune. Il favorise la consolidation des compétences internes des OP, pour construire et mettre en œuvre leurs plans d'action.

Améliorer la représentativité des femmes et des jeunes dans les organisations paysannes

Afdi accompagne les organisations paysannes partenaires dans l'amélioration de la représentativité des femmes et des jeunes au sein de leurs membres. Les OP relèvent les défis du renouvellement des générations et de l'équité de genre, par une meilleure inclusivité dans les instances de décision et l'accès aux services.

SUR LE TERRAIN

Engagement citoyen des jeunes agricultrices et agriculteurs au Burkina Faso

En partenariat avec Afdi, la confédération paysanne du Faso (CPF) a animé un parcours d'accompagnement des jeunes membres de ses organisations dans l'engagement citoyen et la prise de responsabilité. 800 jeunes de 15 communes ont bénéficié de formations sur les politiques. Ils ont étudié les programmes de candidats aux élections locales et les ont rencontrés pour partager les préoccupations des jeunes ruraux et vérifier si les candidats les prenaient en compte.

Avec le soutien de mentors, identifiés parmi les responsables des organisations paysannes de leurs territoires, ils ont développé des argumentaires et des actions, pour exiger plus de redevabilité des collectivités territoriales pour accroître la sécurisation foncière des jeunes. Ils ont créé des collèges des jeunes dans leurs OP, pour continuer leur engagement et le transmettre à d'autres jeunes.

Cette dynamique locale a contribué à consolider le collège des jeunes de la CPF, composé de 10 jeunes femmes et 20 jeunes hommes, et à porter un appel des jeunes pour une politique d'installation attractive des jeunes ruraux dans l'agriculture et les métiers agricoles.

Burkina Faso



Atelier de formation sur les politiques des jeunes leaders de la CPF

Appui au Collège des femmes de la CTOP

Deux responsables de la Commission nationale des agricultrices (CNA) ont réalisé une mission auprès du Collège national des femmes (CNF) de la CTOP en février 2023 : un atelier a permis de présenter chacune des organisations, leur structuration, leurs activités principales et de réfléchir au plan de redynamisation du Collège des femmes de la CTOP. La CNA y a notamment présenté quelques victoires syndicales, ainsi que des réflexions sur la mobilisation des femmes dans les organisations agricoles.

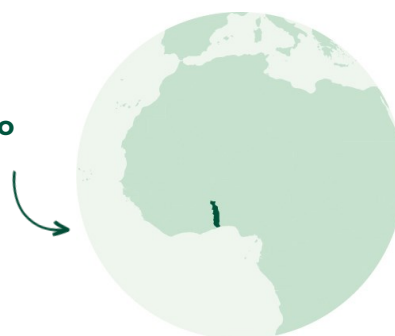
Cette mission a provoqué l'intégration de l'appui au collège des femmes dans le partenariat entre Afdi et la CTOP : la CTOP a réalisé une formation du CNF sur le plaidoyer et la veille citoyenne pour un accès au foncier dans les zones d'aménagement agricole prioritaires de la région de la Kara en 2023.

RÉSULTATS 2023

32 % de femmes dans
les conseils
d'administration des OP
partenaires

30 % de jeunes dans
les conseils
d'administration des OP
partenaires

Togo



SUR LE TERRAIN

Formation des jeunes leaders paysans

Dans sa stratégie de renforcement des OP, Afdi avec son partenaire le Roppa ont développé un cursus de formation des jeunes leaders paysans, ciblant les jeunes et les femmes. Cette action, soutenue dans le cadre du projet Sepop, s'est mise en place au Mali, au Burkina Faso et au Togo, et verra prochainement le jour au Bénin.

La dernière étape de ce parcours de formation est un coaching individualisé des jeunes apprenants par des leaders « séniors ». Ce coaching permet d'accompagner les jeunes et les femmes formés dans l'élaboration d'un projet interne à leur organisation, ou externe, pouvant toucher divers sujets selon les besoins de l'OP et l'appétence des jeunes (gouvernance, gestion, approche genre, planification stratégique, plaidoyer, mobilisation des ressources etc.).

Au Togo, 64 jeunes sont coachés (dont 21 femmes) par 21 coaches mobilisés dans les OP membres de la CTOP.



*Evaluation des jeunes et des femmes formés
dans le cadre du projet Sepop*

Consolider la gestion interne des organisations paysannes

La reconnaissance des OP dans leur environnement est notamment liée à leur capacité de gestion des ressources dont elles disposent. Sur la base d'un autodiagnostic réalisé en début de programme, chaque OP partenaire s'engage à améliorer au moins deux compétences clés (la comptabilité, la mobilisation de ressources financières, par exemple).

SUR LE TERRAIN

Le centre de Gestion des OP poursuit son développement

Dans un contexte ouest-africain en forte évolution où les organisations paysannes doivent consolider leur viabilité économique et financière, Afdi a soutenu, dans le cadre du projet Sepop, la mise en place d'un dispositif de conseil de gestion aux OP au sein de la CPF au Burkina Faso : le Centre de Gestion des OP (CGOP). Une première phase de conception en 2021, en collaboration avec le Conseil National Cerfrance, a abouti en 2022 au déploiement du CGOP et de ses services (comptabilité, conseil de gestion, accès aux marchés et financements etc.). L'équipe technique a bénéficié de formations visant à consolider ses compétences et harmoniser les méthodes de travail dans différents services. 30 prestations d'accompagnement ont été réalisées, au profit de 14 OP.

Un coaching individualisé a été mis en place pour le directeur du CGOP afin de renforcer son rôle et ses fonctions, en collaboration avec le CN Cerfrance et le Réseau Accompagnement Stratégie.

SUR LE TERRAIN

Former les équipes dirigeantes pour renforcer les capacités des OP

Le renforcement organisationnel et institutionnel des OP est l'une des approches phares d'Afdi. A travers des formations ciblées, les équipes dirigeantes et les membres peuvent améliorer leurs capacités et les mettre au service de leurs structures.

Le Réseau des producteurs d'ananas du Bénin (RÉPAB) a opté pour une approche complémentaire afin d'améliorer son fonctionnement. Un coaching ciblé sur l'« Assistance et Conseil de Gestion Coopérative » pour une mise en application adéquate des acquis issus des différentes formations reçues jusque-là. Ce coaching concerne non seulement le directeur général, mais aussi l'ensemble du Conseil d'administration et l'équipe exécutive. Les participants du RÉPAB ont été par exemple accompagnés dans la mise en application et l'opérationnalisation des statuts et divers manuels.



RÉSULTATS 2023

1 538 jours-femmes et **1 654** jours-hommes de formation à la gouvernance interne des OP

28 OP ont présenté leurs états financiers en Assemblée générale

24 OP ont diversifié leurs ressources financières

La structuration des filières, levier d'accès pour les OP aux marchés locaux formels

Au Bénin, la faible présence des produits locaux de qualité sur le marché local est principalement due à un manque de structuration des chaînes de valeur agricoles territoriales. Les producteurs et transformateurs sont confrontés à de nombreuses difficultés (accès au financement, manque de formation, manque d'organisation entre producteurs etc.). Depuis quelques années, la filière soja est en plein essor au Bénin, cette légumineuse est appréciée sous diverses formes : fromage, lait, brochette, biscuit, farine etc.

Dans le département des Collines, c'est cette filière qui a été choisie pour favoriser la commercialisation des produits locaux dérivés. Par un appui aux acteurs de la filière sur la gestion, les producteurs ont pu répondre à la demande croissante de soja de production locale.

Des coopératives de transformatrices, de producteurs de soja grain et de semences sont appuyés avec l'objectif de structurer et sécuriser leur filière par l'élaboration de contrats d'approvisionnement et de plans d'affaires adaptés à leur modèle économique.



Vente de produits dérivés du soja

Accompagner les OP dans la formation de leurs équipes dirigeantes

Face à des problématiques toujours plus complexes, une bonne gestion des OP, acteur essentiel du développement agricole et rural, ne peut s'assurer qu'avec des représentants en capacité de répondre aux enjeux de leurs membres et aux défis qu'ils affrontent collectivement.

A Madagascar, les OP se sont saisies de l'enjeu de la formation de leurs leaders. Avec le soutien du projet Sepop, un nouveau plan de formation a été conçu et mis en œuvre afin d'accroître en qualité et en quantité l'offre de formation pour les responsables paysans. Dans ce cadre, une session de formation décentralisée a été organisée à l'intention de 20 administrateurs de trois OP membres de SOA dans le Nord de Madagascar. Cette formation, axée sur les nouvelles technologies de la communication et de l'information (NTIC), avait pour objectif de permettre aux administrateurs d'acquérir des connaissances de base en informatique.

Les élus ont ainsi été initiés à l'utilisation d'ordinateurs portables et de smartphones pour mieux maîtriser la recherche internet, le partage d'informations, le suivi de l'actualité etc. Mahavavy Tia Fivoarana et Union Matanjaka font partie des trois OP formées dans ce cadre.



Madagascar



Formation de responsables paysans

Participer aux concertations pluri-acteurs

L'implication des organisations paysannes dans les concertations pluri-acteurs est indispensable pour le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires locaux. Dans les filières et les territoires, les OP participent aux réflexions et font entendre la voix des agriculteurs et agricultrices.

SUR LE TERRAIN

Vers la co-construction de plans alimentaires territoriaux au Burkina Faso

Dans un objectif de prise en compte des intérêts des paysans dans les plans de développement des collectivités territoriales, la Confédération paysanne du Faso (CPF) a proposé à trois régions du Burkina Faso, partenaires de collectivités françaises, de co-construire des plans alimentaires territoriaux pour trois communes de leur territoire.

Pendant un an, les acteurs des collectivités régionales des Hauts Bassins (commune de Bama) du Plateau central (commune de Ziniaré) et de l'intercommunalité Grand Ouaga (commune de Komsilga) se sont régulièrement réunis avec les autorités coutumières, les services techniques déconcentrés, les organisations paysannes, pour élaborer chacun un diagnostic agricole territorial.

Afdi a apporté un soutien en matière d'animation et Agrisud a formé les responsables à concevoir et mener des projets de territoires pour une agriculture durable.

SUR LE TERRAIN

Renforcer la relation entre les OP et la recherche

Afdi accompagne les OP de trois pays dans une recherche-action visant l'adaptation des pratiques agricoles au changement climatique et la promotion de l'agroécologie : la Confédération paysanne du Faso sur la filière oignon ; la Concertation nationale des OP du Cameroun sur l'élevage des poulets de race locale ; la Coordination nationale des OP du Mali sur une filière de semences maraîchères paysannes.

Financés par le programme DeSIRA de l'Union européenne à travers AgriCord, les projets sont élaborés par les paysans et leurs organisations, qui identifient les problèmes à surmonter et les expérimentations à mettre en place.

Les OP nouent des relations contractuelles avec les instituts de recherche de leur pays pour assurer plus de robustesse aux résultats. Afdi s'assure que l'approche est dirigée par les paysans et que les relations OP-recherche sont équilibrées.

RÉSULTATS 2023

15 OP engagées dans les espaces de concertation pluri-acteurs dans les territoires

17 OP engagées dans les espaces de concertation pluri-acteurs dans les filières

Valoriser les produits agricoles

Afdi soutient des organisations paysannes qui accompagnent des groupes de producteurs sur la base de cahiers des charges définis, en recherchant une qualité spécifique du produit (bio, équitable, semences certifiées etc.). Elle s'appuie notamment sur l'expertise riche et variée des organisations professionnelles agricoles françaises.

SUR LE TERRAIN



Formation à la transformation du voandzou et du pois d'Angole

Valorisation des légumineuses oubliées : développer une filière de protéines locales au Sud du Togo

Pendant trois ans, Afdi et l'Union régionale des organisations de producteurs de céréales de la région maritime (UROPCM) ont mené un projet de développement d'une filière de protéines locales au Sud du Togo, grâce à l'appui financier de la Fondation Avril.

Trois cultures oléo-protéagineuses anciennes ont été réintroduites : en 2023, 15 925 kg d'arachide, 5 000 kg de pois d'angole, 1 200 kg de voantzou et 198 litres d'huile d'arachide ont été produits marquant

une augmentation moyenne de 34 % des volumes depuis le début du projet. Ces cultures ont été choisies pour leurs valeurs nutritives, leur intérêt agroécologique (résilience face au changement climatique), et leur valeur traditionnelle.

Deux coopératives se sont spécialisées dans la transformation et la vulgarisation de ces produits, grâce à des unités artisanales pilotées par des femmes, des ateliers de dégustation, et des sensibilisations radiophoniques.

SUR LE TERRAIN

Des marques collectives pour valoriser une qualité spécifique sur les marchés locaux

Afdi soutient dans différents pays des démarches collectives et volontaires des OP, de production et/ou de transformation, visant à différencier sur les marchés et « labelliser » une qualité liée à une origine ou un savoir-faire spécifique. En 2023, plusieurs OP ont amélioré la qualité et la visibilité de leurs produits grâce au respect de cahiers des charges locaux et la création de marques collectives.

C'est le cas au Bénin, où sept groupements féminins de l'URCPA-AD transforment collectivement, selon un même cahier des charges, et commercialisent individuellement une noix de cajou de qualité supérieure sous la marque collective Alafia Cajou.

Au Burkina, l'UMPLB forme les laiteries membres sur le respect de sa charte qualité « lait local », vendu sous la marque collective « Faire Faso ». En moyenne, 90% des 101 laiteries de l'UMPLB respectent la charte qualité.

RÉSULTATS 2023

22 OP dans **8** pays engagées dans des démarches de valorisation / labellisation

192 coopératives de base sont certifiées en commerce équitable

18 OP sont parties prenantes d'une démarche RSE

Rendre les métiers agricoles attractifs pour les jeunes ruraux

La question de la jeunesse et du renouvellement des générations en agriculture est au cœur des préoccupations des organisations paysannes. Le défi de l'emploi agricole se pose aussi bien au niveau individuel (installation, accès aux facteurs de production, formation...) qu'au niveau collectif (plaidoyer, suivi des politiques).

SUR LE TERRAIN

Les jeunes entrepreneurs agricoles de l'Ajam engagés pour une production bio et agroécologique au Bénin

Afdi Nouvelle Aquitaine accompagne l'Ajam, organisation de jeunes, qui a la particularité de rassembler des jeunes non issus du milieu agricole, qui font le choix de se former et d'entreprendre dans l'agriculture. L'engagement pour une production agroécologique et saine étant central au sein des 700 adhérents de l'Ajam, Afdi Nouvelle Aquitaine a proposé à l'Ajam de rejoindre le dispositif Bio SPG, piloté par la Fupro et soutenu depuis 2017.



Jeunes membres de l'Ajam

Le Système Participatif de Garantie (SPG) est un label de certification participative, reposant sur une évaluation par les pairs (producteurs et consommateurs) du cahier des charges bio. Il permet à l'Ajam de valoriser l'engagement agroécologique de ses membres et la qualité de leurs produits, dans

l'optique de vendre à un prix plus rémunérateur, et de sécuriser la vocation agroécologique des terres dans un contexte de pression foncière au sud Bénin. En 2023, 27 maraîchers de l'Oueme, ont obtenu la certification bio SPG et un dépôt vente a été installé à Porto Novo.

SUR LE TERRAIN

Le numérique, levier d'inclusion socio-professionnelle des jeunes ruraux

Poursuivant ses efforts pour mobiliser les jeunes agriculteurs dans son organisation et pour leur assurer les conditions d'un métier décent, la Fédération des paysans du Fouta Djallon (FPFD) en Guinée leur propose de s'engager dans l'utilisation professionnelle du numérique.

Les jeunes agriculteurs bénéficient d'un appui conseil basé sur leurs projets de développement à moyen terme, et d'un suivi de l'évolution globale de leur exploitation. Une fiche de collecte annuelle des informations techniques et économiques a été numérisée à partir d'un outil simple et gratuit, Kobocollect, elle est renseignée par chaque jeune sur son smartphone.

Les données sont transmises au siège et traitées par un conseiller de la FPFD et les restitutions des résultats aident les jeunes à améliorer la gestion de leur exploitation et de leur famille.



RÉSULTATS 2023

22 OP accompagnent l'insertion des jeunes ruraux dans les activités agricoles et para-agricoles

1 763 jeunes femmes et **2 446** jeunes hommes accompagnés

Favoriser l'installation des jeunes femmes en agriculture à Madagascar

Réseau SOA à Madagascar œuvre pour l'insertion des jeunes en agriculture depuis 2014. Un dispositif d'accompagnement a permis à un total de 1 977 jeunes de lancer leurs activités agricoles. Pendant trois ans, ils bénéficient d'un conseil de proximité pour l'acquisition de compétences avec la mobilisation d'un paysan-parrain et des techniciens de l'OP. Une dotation financière et un rapprochement avec les institutions financières sont proposés pour faciliter l'accès à l'investissement, sachant que le jeune apporte autour de 40% du montant de son projet. Le jeune agriculteur a également accès à tous les services de l'OP et participe à la vie associative pour une meilleure insertion professionnelle.

Depuis 2022, un financement de l'Union européenne a permis d'accompagner plus particulièrement 167 jeunes femmes. Pour 78% d'entre elles, il s'agit de projets sur d'élevage à cycle court (porcs, poulets, poules pondeuses, lapins et canards) et pour 22%, de projets de maraîchage ou de riziculture. Des visites d'échange sont également organisées entre les jeunes agricultrices installées pour faciliter les apprentissages, et favoriser les partages d'expériences.

Partage d'expérience entre jeunes agriculteurs au Cambodge

Dans le cadre du programme F04A, mis en œuvre par l'Alliance AgriCord, la FAEC a organisé des visites d'échanges entre jeunes agriculteurs issus de 10 coopératives des provinces de Kampong Thom, Battambang, Svay Rieng et Kampong Speu, réunissant en moyenne 20 jeunes par session.

L'objectif de ces partages est triple : capitaliser sur les techniques et bonnes pratiques en maraîchage (pépinière, préparation du sol, plantation, irrigation, engrais etc.) et en aviculture (alimentation, approvisionnement en eau, reproduction et techniques d'éclosion etc.) ; accompagner l'augmentation de leurs revenus par le partage de stratégies (planification de la production en fonction du marché, recherche d'acheteurs, utilisation des réseaux sociaux pour communiquer sur les produits...) ; et découvrir de nouvelles cultures telles que l'élevage de grenouilles et de criquets, ou l'agriculture hydroponique.

En 2023, la FAEC a également accompagné 78 jeunes dans leur parcours d'installation. L'objectif est de permettre à ces jeunes de vivre de leur activité agricole et d'en faire des exemples de réussite pour encourager la jeunesse cambodgienne à diversifier son agriculture.



Visites de coopératives à Battambang

S'adapter au changement climatique

En raison de leur dépendance aux ressources naturelles et de la faiblesse de leurs moyens financiers, les agriculteurs familiaux sont très vulnérables face aux effets du changement climatique. Plusieurs OP se sont saisies de l'enjeu stratégique de l'adaptation, à travers, notamment la promotion de l'agroécologie, dont les méthodes sont identifiées comme un moyen pour augmenter la résilience au niveau des exploitations.

SUR LE TERRAIN

Changement climatique et agriculture familiale : la stratégie d'Afdi

Le réseau Afdi se mobilise auprès des organisations paysannes partenaires pour répondre aux enjeux du changement climatique, tant sur le volet de l'adaptation que sur celui de l'atténuation.

En 2023, un document stratégique intitulé « Changement climatique et agriculture familiale » a été validé en Assemblée générale. Il définit à travers 7 axes les ambitions climatiques d'Afdi, articulées autour de : l'accompagnement des OP dans la construction de la résilience des agricultures familiales face au changement climatique ; du soutien aux OP dans l'élaboration de plaidoyers en faveur de leurs actions climatiques ; d'un travail de réduction de l'empreinte carbone des actions d'Afdi, et de l'introduction de la question climatique dans les actions d'ECSI du réseau.

Plusieurs cibles à l'horizon 2027 ont été définies et guident l'action d'Afdi.

SUR LE TERRAIN

Construire la résilience des agricultures familiales avec la CTOP

Au Togo, les évolutions climatiques constatées (hausse des températures, baisse des précipitations, irrégularités des pluies) impactent fortement l'agriculture familiale. Les enjeux autour de l'adaptation des agricultures familiales s'avèrent donc cruciaux et la CTOP se mobilise pour accompagner ses membres dans la construction de la résilience des producteurs.

Avec l'appui-conseil d'Afdi, la CTOP a choisi de construire un plan d'adaptation pour chacune des cinq grandes régions du pays, en mobilisant les réflexions des producteurs des OP membres.

Les résultats ont ensuite conduit à la construction d'un plan d'adaptation national. Ils ont également été utilisés par la CTOP pour formuler une demande de subvention auprès de la Banque Mondiale, qui a été acceptée et permet à l'OP de financer une partie des options d'adaptation identifiées.



Formation des animateurs à l'outil de construction de la résilience

RÉSULTATS 2023

32 organisations paysannes de **12** pays accompagnent leurs membres à s'adapter aux changements climatiques

3 774 femmes et **2 508** hommes utilisent les méthodes et techniques adaptées aux changements climatiques

La recherche-action en agroécologie pour s'adapter au changement climatique

Le projet de recherche-action mené au Cameroun par la CNOP-CAM et Afdi est mis en place dans le cadre du programme FO-RI, co-financé par AgriCord, l'Union européenne et l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Il vise à augmenter la rentabilité des élevages tout en renforçant leur résilience face au changement climatique. Il est réalisé en partenariat avec la CHASAAD (Chaîne de solidarité et d'appui aux actions de développement durable) et l'IRAD (Institut de recherche agricole pour le développement).

Le protocole de recherche a été défini grâce à un diagnostic participatif sur les pratiques d'élevage de poulet de race locale puis à une étude approfondie de l'alimentation et de la santé des animaux.

Huit lots d'expérimentation ont été mis en place pour tester plusieurs pratiques : enclos et parcours grillagés arborés pour les volailles, jardins fourragers médicamenteux, champs agroécologiques pour les cultures destinées à l'alimentation des animaux (maïs, soja, mil, etc.), fabrication de séchoirs solaires à convection naturelle.

30 producteurs dont 24 femmes ont commencé à s'approprier ces techniques à travers des formations organisées par la CNOP-CAM.



Séchoir solaire

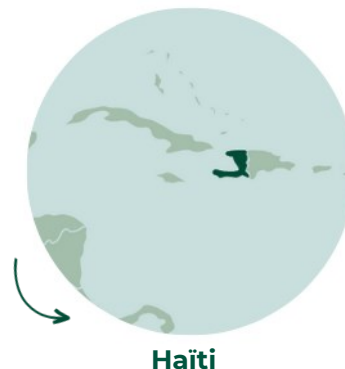
Repenser les plantations de café en Haïti pour faire face au climat

A partir de 2015, l'OP haïtienne Recocarno a été confrontée à deux nouveaux défis : le changement climatique et la menace de disparition de la variété de café « Typica », causée par le développement accéléré et incontrôlé d'une maladie fongique. Les producteurs étaient de plus en plus vulnérables aux chocs économiques et climatiques. Recocarno a alors développé une nouvelle approche en misant sur l'agroécologie dans les parcelles de caféiers, en diversifiant les sources de revenu familial et en renforçant les capacités organisationnelles et techniques, des coopératives et des producteurs par la formation.

Une nouvelle variété de café Blue Mountain a été introduite grâce à la mise en place de pépinières. L'association du café avec des cultures vivrières (igname, bananier, ananas) a été promue en utilisant des techniques de conservation des sols (haies vives antiérosives) et de gestion du couvert végétal. La diversification des activités et des revenus a été encouragée avec le développement de l'élevage bovin. 40% du lait produit par les bénéficiaires est consommé au sein de leurs ménages et contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire des familles.



Plants de caféiers



Haïti

Co-construire les politiques agricoles

Appuyées par Afdi, les OP renforcent leurs participations à l'élaboration et la co-construction de politiques agricoles et leur implication dans des dispositifs de veille et d'anticipation des crises. Pour ce faire, Afdi mobilise de nombreuses compétences issues des OPA françaises et favorise le développement de passerelles politiques. Afdi anime également avec des OP nationales un dispositif de suivi des effets de leurs contributions aux politiques et programmes agricoles et ruraux.

RÉSULTATS 2023

5 OP impliquées dans la définition de politiques

44 réunions de concertation multi-acteurs sur les politiques

8 positions formalisées par les organisations paysannes dans le débat public

SUR LE TERRAIN

Acquisition et sécurisation des droits fonciers des agriculteurs familiaux

Dans son soutien à la Coordination togolaise des organisations paysannes (CTOP) et au Réseau SOA à Madagascar sur les politiques foncières, Afdi a fait appel à un juriste enseignant-chercheur, pour réaliser une lecture critique et comparée des textes de loi du Togo et de Madagascar intégrant le foncier, et relever des éventuelles contradictions ou absences.

Ce travail a été restitué successivement aux responsables des deux OP, en présence de représentants de l'administration et de la société civile. Sur la base des recommandations de ces études, qui seront publiées, les deux OP préparent des informations et formations auprès de leurs membres afin qu'ils utilisent au mieux les possibilités législatives de sécurisation du foncier, et des propositions de réformes pour pallier les lacunes de la législation foncière.

SUR LE TERRAIN

L'Observatoire des Agricultures de Madagascar : mieux connaître pour mieux soutenir

Réseau SOA et Afdi ont noué un partenariat avec le Cirad, pour la création d'un Observatoire des Agricultures de Madagascar, initiative intégrée au programme d'Observatoire des Agricultures de l'Océan Indien porté par le Cirad. Un travail de collecte et d'analyse de données a été mené dans trois régions auprès de 300 exploitations familiales membres de six organisations paysannes de Réseau SOA.

Cette première série d'enquêtes vise une meilleure connaissance du profil des membres de Réseau SOA et permet d'alimenter les actions de plaidoyer de l'OP sur diverses thématiques (accès au foncier et aux marchés, installation des jeunes, questions liées au genre, au changement climatique, etc.).

Le dispositif d'enquête et le traitement des données doivent encore être améliorés, et la collaboration avec le Cirad se poursuivra en 2024 sur ce sujet.



Enquêtes d'exploitants dans les régions d'Analamanga et Bongolava

© Réseau SOA

INFORMER ET DIALOGUER POUR PROMOUVOIR LES AGRICULTURES FAMILIALES

Afdi conduit des actions d'information et de dialogue auprès des organisations professionnelles agricoles françaises (OPA), des apprenants des établissements d'enseignement agricole, et des pouvoirs publics pour mettre en évidence les enjeux du développement agricole et le rôle des agricultures familiales.

Former et mobiliser via les échanges paysans

Par des voyages d'échange et d'étude, et des interventions directes dans les instances des OPA françaises, Afdi met en évidence les enjeux du développement agricole à l'échelle mondiale et mobilise les OPA auprès des organisations paysannes du Sud.

SUR LE TERRAIN

« Les agricultrices nourrissent le monde, regards croisés des actrices de la sécurité alimentaire »

Le 8 décembre, à la fin de la mission thématique entre femmes responsables d'OP de divers pays, une conférence a traité de la place des femmes dans le secteur agricole au Togo et en France.

A partir du portrait et de l'expérience de deux femmes emblématiques, Catherine Faivre-Pierret, présidente de la Commission nationale des agricultrices de la FNSEA, productrice de lait et Adzovi Dodzi Dakey, présidente du Collège des femmes de la CTOP, formatrice de produits agricoles, les leviers mis en place pour réduire les inégalités auxquelles les agricultrices sont confrontées ont été mis en évidence.

D'une part, le rôle qu'y jouent les OP est central, en œuvrant pour la mise en place de politiques publiques limitant les inégalités. Ensuite, les collèges ou commissions de femmes se regroupent, se concertent, renforcent leurs compétences, mettent en place des services adaptés aux agricultrices et in fine portent la parole des agricultrices au sein des organisations paysannes.

Enfin, les agricultrices et leurs représentantes mènent des actions de sensibilisation du grand public au métier d'agricultrice, pour motiver des jeunes filles à se diriger vers ce métier.



Participant à la Conférence

RÉSULTATS 2023

20 voyages d'études Sud-Nord et Nord-Sud

118 professionnels agricoles français dont 50 femmes mobilisés

Renforcer les dialogues entre organisations paysannes françaises et africaines

Afdi soutient les initiatives d'échange et de dialogue en faveur des agricultures familiales africaines, principales sources d'emploi en Afrique subsaharienne. Dans le cadre de ses partenariats, Afdi mobilise un large réseau d'acteurs sur l'agriculture familiale, afin de renforcer les dialogues entre pairs, de construire et consolider les positionnements en faveur d'une agriculture familiale durable.

RÉSULTATS 2023

9 rencontres thématiques organisées

199 décideurs publics / élus régionaux et nationaux rencontrés et sensibilisés sur les enjeux identifiés par Afdi

SUR LE TERRAIN

Table ronde entre producteurs laitiers français et burkinabè

En novembre 2023, lors de ses Journées réseau à Caen, Afdi a proposé un dialogue pour promouvoir des partenariats innovants pour le développement durable des filières laitières en Afrique de l'Ouest.

Depuis les années 90, Afdi Normandie accompagne les producteurs de lait et la structuration de leurs filières au Mali puis au Burkina Faso, et depuis 2021, elle porte des actions de sensibilisation visant à informer les professionnels et futurs professionnels du secteur laitier français sur les interconnexions avec les filières laitières d'Afrique de l'Ouest.

Cette sensibilisation concerne particulièrement l'impact des exportations de poudres de lait MGV (réengraissées avec des matières grasses végétales) sur les filières laitières locales. Afdi travaille en collaboration avec le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) et Horizons Solidaires (Réseau Régional Multi-acteurs de Normandie).

Le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL), des éleveurs français ainsi que l'Union nationale des mini laiteries et des producteurs de lait local du Burkina Faso (UMPL-B) ont participé à ce dialogue.



Fin 2024, la France accueille le Sommet international du lait de la Fédération internationale du lait.

Le Sommet s'articulera autour de trois thématiques :

Comment produire plus, avec une consommation mondiale qui augmente de 1,5 % par an ;

Comment produire mieux, pour s'adapter au changement climatique et aux attentes des consommateurs ;

Comment renouveler l'attractivité du métier, pour faire face au défi du renouvellement des générations.

Afdi participera à cette édition, aux côtés notamment d'organisations de producteurs ouest-africains.



Participants à la table ronde sur les filières lait

Éduquer à la citoyenneté et la solidarité internationale (ECSI)

Afdi informe les apprenants de l'enseignement agricole sur les réalités des agricultures africaines, par des interventions en milieu scolaire, des formations au sein du réseau Afdi et des voyages en France d'agriculteurs africains. La participation dans les concertations au niveau national, dans le cadre du Groupe national de concertation sur l'ECSI, permet de considérer les perspectives de divers acteurs.

RÉSULTATS 2023

88 interventions en milieu scolaire réalisées

37% des interventions sont liées à des projets pédagogiques long terme

SUR LE TERRAIN

Introduction aux enjeux fonciers du Bénin avec des étudiants toulousains

Afdi Occitanie est intervenue dans le parcours « Ruralités dans les Nords et les Suds » du Master « Gestion des territoires et développement local » de l'Université Toulouse 2 Jean-Jaurès.

Les étudiants ont travaillé en groupes sur la problématique du foncier au Bénin à partir d'une sélection de documents (articles de presse, témoignages et extraits de textes de lois).



Travaux en ateliers avec le coordonnateur de la cellule Afdi Bénin/Togo

A la suite de la restitution des travaux en ateliers, le coordonnateur de la cellule Afdi Bénin/Togo a présenté le processus d'accompagnement des organisations paysannes pour l'élaboration d'un memorandum paysan, comme contribution au projet de loi d'orientation agricole, dans lequel le foncier prend une importance significative.

Les échanges, riches, ont permis de mettre en avant les enjeux de la question foncière non seulement au Bénin, mais aussi en France, avec le témoignage d'une agricultrice et bénévole Afdi.

SUR LE TERRAIN

Organisation d'un voyage d'études en Côte d'Ivoire

Durant presque deux ans, Afdi Loiret a accompagné la préparation d'un voyage d'études en Côte d'Ivoire, pour une classe de BTS ACSE du lycée agricole Le Chesnoy. C'est dans le cadre du module développement international et ingénierie de projet que les élèves ont été accueillis par les producteurs membres de l'UIREC (Union interrégionale des sociétés coopératives), partenaire d'Afdi Centre-Val de Loire en Côte d'Ivoire. Ils ont ainsi pu participer à la production de savons à base de cabosses de cacao aux côtés d'un groupement de femmes, et découvrir la préparation de l'attiéké, spécialité culinaire ivoirienne, du champ de manioc jusqu'à l'assiette.

Ce voyage a été une véritable réussite; les professeurs souhaitent poursuivre les interventions avec Afdi et envisagent d'organiser un voyage en Côte d'Ivoire tous les deux ans.



Elèves du lycée agricole Le Chesnoy avec les membres de la Coopérative

ANIMER UN RÉSEAU

Le réseau Afdi, engagé dans une démarche qualité, vise l'amélioration continue de son organisation, de ses pratiques et des effets de ses interventions : renforcer l'appropriation des apprentissages collectifs en particulier par la Coopérative de compétences, améliorer le pilotage stratégique par le suivi-évaluation, et faire évoluer sa vision stratégique.

Faire évoluer la démarche qualité Afdi

Afdi poursuit son action pour renforcer sa démarche qualité, en vue de consolider les méthodes et actions de son réseau. Pour la préparation de l'obtention du certificat EFQM (European Foundation for Quality Management) « Reconnue pour l'excellence », l'ensemble du réseau a été mobilisé dans la préparation à l'évaluation réalisée par l'Afnor.

SUR LE TERRAIN

Afdi est reconnue « pour l'Excellence 4 étoiles » pour son action

Afdi a obtenu en mai 2023 la reconnaissance d'Excellence 4 étoiles, devenant la première association française à obtenir ce niveau de diplôme.

Le modèle EFQM évalue un ensemble de bonnes pratiques constatées au sein d'organisations, liées à des résultats remarquables sur du long terme. Les approches stratégiques et le pilotage d'Afdi ont été évalués au regard de leur contribution à la stratégie institutionnelle, aux actions menées et résultats obtenus.

L'atteinte du niveau 4 étoiles dans la démarche EFQM, reconnue au niveau international, atteste de l'excellence opérationnelle mise en place par Afdi : tant au niveau de son engagement en faveur des agricultures familiales, dans son soutien aux initiatives des organisations paysannes partenaires des pays du Sud que de son implication pour la sensibilisation et la mobilisation des professionnels du monde agricole dans des actions de solidarité internationale.



Remise du diplôme EFQM par l'Afnor

RÉSULTATS 2023

- 1 diplôme Reconnnaissance pour l'Excellence 4 étoiles (EFQM)
- 16 approches clés évaluées

Améliorer le pilotage et le suivi-évaluation des partenariats

Afdi consolide son dispositif de programmation et de suivi-évaluation, en renforçant le dialogue stratégique avec les organisations paysannes partenaires. Elle consolide l'appropriation des savoirs et savoir-faire au sein du réseau, pour l'accompagnement des activités des OP et un meilleur pilotage stratégique.

SUR LE TERRAIN

Evaluation de la convention programme 2021-2023

L'évaluation de la Convention Programme AFD 2021-2023, réalisée par Inter-Mondes Belgique entre juin et septembre 2023 a porté sur les actions mises en œuvre par Afdi avec 32 organisations paysannes partenaires, en collaboration avec les OPA françaises. Elle a mis en valeur une pertinence et une cohérence élevées des actions d'Afdi, ainsi qu'une efficacité renforcée avec l'aboutissement de la démarche qualité et le diplôme délivré par l'Afnor.

Des positionnements stratégiques, particulièrement au niveau d'acteurs en France comme les Réseaux Régionaux Multi Acteurs (RRMA) ou les Conseils régionaux ont été soulignés. L'évaluation a fait l'objet d'une restitution en conseil d'administration en décembre 2023 et a permis de contribuer à la construction de la prochaine convention de partenariat avec l'AFD, à partir d'un référentiel renouvelé.

RÉSULTATS 2023

- 1 évaluation externe qui a couvert la majorité des pays d'intervention d'Afdi
- 14 enquêtes de perception réalisées
- 32 profiling réalisés

SUR LE TERRAIN

Mesurer le renforcement de capacités des OP

Afdi mène des enquêtes de perception avec les organisations paysannes partenaires, pour recueillir leurs avis sur leur participation aux cadres de concertation (i) sur les territoires et (ii) concernant les négociations sur les filières, et qualifier leur influence. Si les résultats concrets doivent être mesurés sur un temps plus long, les analyses montrent clairement une ouverture des organisations paysannes à une plus grande diversité d'acteurs et une meilleure compréhension des enjeux.

Par ailleurs, en 2023, l'ensemble des organisations paysannes a utilisé l'outil de « Profiling », pour mesurer leur solidité financière, leur niveau de progression dans l'acquisition de compétences dans la gestion des relations avec des acteurs de leur milieu professionnel, ou de la mise en place de démarches inclusives.

Les résultats montrent une amélioration certaine et témoignent de la qualité de l'accompagnement d'Afdi dans le renforcement de la gouvernance interne des organisations paysannes, inclus dans tous les partenariats.



Le dispositif d'évaluation du pilotage et suivi des partenariats a été actualisé en 2023, intégrant un ensemble de nouveaux outils : enquêtes de perception auprès d'organisations paysannes, enquêtes de perception auprès des jeunes apprenants dans le cadre de l'ECSI, et outils d'auto-évaluation du dialogue stratégique avec les partenaires ou outils d'auto-évaluation de la prise en compte du genre dans les partenariats.

Capitaliser les expériences réussies, les bonnes pratiques et les méthodologies

L'enjeu de la capitalisation est de s'assurer que la production de connaissances et de savoir-faire réponde aux besoins du réseau, fasse l'objet d'une bonne diffusion, et d'une portabilité d'un partenariat à un autre ou d'une Afdi à une autre. Ainsi, des activités sont proposées pour repérer les meilleurs pratiques, les documenter et faciliter leur diffusion.

SUR LE TERRAIN

Restitution de l'étude résilience

Dans un contexte d'accumulation de crises (alimentaires, climatiques, sécuritaires, sanitaires et politiques), Afdi a réalisé une étude pour analyser de façon approfondie et caractériser le rôle des organisations paysannes dans la résilience, la gouvernance et la stabilisation des zones où elles interviennent.

Cette étude a fait l'objet d'une restitution à l'Agence française de développement fin 2023. Les résultats ont souligné le rôle incontournable des OP dans la résilience des territoires ruraux, du fait de leur capacité de plaider auprès des Etats, de leur aptitude à maintenir une cohésion sociale localement, et de faciliter l'intégration socio-économique et l'autonomisation des jeunes et des femmes dans le secteur agricole.



Restitution de l'étude à l'AFD

Développer la stratégie du réseau Afdi

Dans un souci de développement stratégique institutionnel et pour s'adapter à l'évolution des contextes et des besoins des partenaires (organisations professionnelles agricoles du Sud et du Nord, partenaires techniques et financiers...), Afdi développe des stratégies institutionnelles thématiques.

SUR LE TERRAIN

Afdi se dote d'une stratégie de communication

La communication d'Afdi doit refléter son identité et son positionnement, mais aussi répondre aux ambitions d'influence et de cohésion au sein de l'ensemble du réseau. C'est pour mieux appréhender ces enjeux qu'Afdi s'est dotée d'un document institutionnel stratégique pour sa communication, élaboré à partir de différents diagnostics et outils.

Il fédère l'ensemble de l'écosystème Afdi autour d'une identité forte et partagée. La refonte du site internet Afdi est l'une des déclinaisons opérationnelles de cette stratégie.

RÉSULTATS 2023

14 documents de capitalisation réalisés (coups de projecteurs, repères méthodologiques)

5 études approfondies en cours de réalisation

Favoriser le dynamisme du réseau

L'animation des espaces de collaboration et de rencontres associatives constitue autant d'opportunités pour renforcer les capacités des équipes salariées et bénévoles, et dynamiser le réseau par la valorisation des connaissances et savoir-faire, la mutualisation des compétences, la réflexion sur les pratiques et leurs adaptations à l'évolution des contextes.

SUR LE TERRAIN

Paysans, acteurs des transitions et des changements

En novembre 2023, Afdi Normandie a accueilli l'ensemble du réseau Afdi à Caen. Cet événement articulé autour de la thématique « Paysans, acteurs des transitions et des changements », a rassemblé près de 250 personnes, élus et salariés Afdi, représentants des OPA françaises, partenaires techniques et financiers et nos partenaires des organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale, de Madagascar et du Cambodge.

Ces Journées réseau ont été l'occasion de questionner et renforcer les modes d'intervention et les méthodes d'Afdi, afin de les rendre le plus en adéquation possible avec les besoins de nos partenaires. Moments de dialogues riches, ces Journées sont un réel espace d'échanges croisés entre les Afdi régionales, les partenaires du Sud, et les OPA françaises impliquées dans les actions Afdi.

Nombreux sont les enjeux communs au Nord et au Sud pour les agriculteurs : adaptation au changement climatique, revenu décent, renouvellement des générations etc. Ces questions ont été discutées lors de différentes tables rondes, et travaillées au sein d'ateliers thématiques, animés par les membres du réseau.



Vidéo des Journées
réseau



Journées réseau Afdi

RÉSULTATS 2023

23 sessions thématiques dans le cadre de la coopérative de compétences

5 ateliers inter-thématiques

178 professionnels bénévoles/élus et salariés Afdi réunis au cours de **2** jours de rencontres

« La Conaprocacm met aujourd'hui en place des formations pour ses coopératives membres. Avec l'appui d'Afdi, et notamment par les échanges paysans, cela permet un accompagnement sur le volet financier, qui est un enjeu important pour les organisations paysannes. »

Gérardine Sonkoué, directrice de la Conaprocacm (Cameroun)



© Wahjoekris - stock.adobe.com



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Luc Allard

Afdi Hauts-de-France

Michel Amblard *(suppléant)*

Afdi Nouvelle-Aquitaine

Vincent Andrieu

Afdi Normandie

Nicolas Assemat

Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (CNMCCA) / Groupama

Henri Bies-Peré

1er Vice-Président

Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Jean-Pierre Bourban *(s)*

Afdi Normandie

René Collin

Afdi Bretagne

Tony Cornelissen

Trésorier

Chambres d'agriculture France

Thibault David

Afdi Auvergne-Rhône-Alpes

Odile Dejean

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO)

Luc Desbuquois

2e Vice-Président

(CNMCCA) / La Coopération agricole

Pol Devillers

Jeunes Agriculteurs (JA)

Robert Dieudonné *(s)*

(CNMCCA) / MSA

Claude Duverneix

Afdi Nouvelle-Aquitaine

Bernard Esnault *(s)*

Afdi Pays de la Loire

Cathy Faivre-Pierret

FNSEA

Sophie Fonquernie **Présidente**

Afdi Bourgogne-Franche-Comté

Yves François

Membre du bureau

Afdi Auvergne-Rhône-Alpes

Serges Grillères

Afdi Occitanie

Dominique Haegelen

Membre du bureau

Afdi Grand Est

Alain Herbinet

Secrétaire général

Afdi Grand Est

Jean-Marc Lemaire

Afdi Centre-Val de Loire

Marietta Merieau-Barteau

Membre du bureau

Afdi Pays de la Loire

Manon Pisani

JA

Arnold Puech d'Alissac *(s)*

FNSEA

Michel Renevier *(s)*

Afdi Bourgogne-Franche-Comté

Cécile Rueche *(s)*

Afdi Ile-de-France

Joseph Roux

Afdi Bourgogne-Franche-Comté

Vincent Touzot

Membre du bureau

Afdi Nouvelle-Aquitaine

Raymond Vial

Chambres d'agriculture France

(s) = suppléant

Équipe technique à Paris

Mercedes Bah

Chargée de communication

Samuel Diéval

Directeur

Franck Philippe

Responsable projet Sepop

Sophie Bastien

Responsable pôle
administratif est financier

Rochi Dramé

Assistante de direction

Anne Souharse

Responsable pôle
partenariats

Ulrike Bongartz

Chargée de mission

Flore Ferraro

Chargée de mission

Céline Weymann

Responsable pôle qualité

Carole Breton

Comptable gestionnaire RH

Agathe Henry

Chargée de mission



Équipe technique des Afdi régionales

Afdi Auvergne- Rhône-Alpes

Elsa Le Meur

Animatrice

Henri Vebamba

Animateur

Afdi Bourgogne- Franche-Comté

Aimeric Ferlay

Animateur

Grâce Joffre

Animatrice

Afdi Bretagne

Flavien Piticco

Animateur

Afdi Centre-Val de Loire

Noémie Hingant

Animatrice

Afdi Grand Est

Virginie Boerg

Assistante de gestion

Marc François

Animateur

Thibaut Geffroy

Animateur

Afdi Hauts-de- France

Émilie Dubois

Animatrice

Afdi Normandie

Delphine Guillard

Secrétaire comptable

Léa Castellier

Animatrice

Afdi Nouvelle- Aquitaine

Anne-Laure Boulaud

Animatrice

Alexandra Moles

Animatrice

Yvan Oustalet

Animateur

Josias Yameogo

Animateur

Afdi Occitanie

Ulrike Bongartz

Animatrice

Afdi Pays de la Loire

Bertrand Metayer

Animateur

Caroline Overgoor- Ba

Animatrice

Équipe technique à l'international



Bénin-Togo

Géraud Djossou
Chargé de mission

Faou-Ziath Gnonlonfin
Responsable administratif
et financier

Victoire Loke
Cheffe de projet

Kamilou Seibou Ouake
Coordonnateur

Burkina Faso

Issiaka Hebie
Chargé de mission

Eric Massim Ouali
Chargé de mission projet
Sepop

Issoufou Porgo
Responsable cellule
Burkina Faso et Guinée

Halizeta Sawadogo
Responsable administratif
et financier

Cameroun

Evy Crismabe
Chargée de mission

Côte d'Ivoire

Allangba Leon Amani
Chargé de mission

Madagascar

Equipe permanente

Abel Andriatsimienina
Chargé de mission /
Fianarantsoa

Anten'Aina Rakotovao
Chargé de mission /
Antananarivo

Fanja Ralamboranto
Coordonnatrice /
Antananarivo

Lalao Hajarisoa Ranorovao
Chargée de mission /
Fianarantsoa

Nathalie Ratovomananjara
Responsable administratif et
financier / Antananarivo

Tesla Ratsirinony
Chargé de mission /
Antsiranana

Sylviana Razafindrabe
Secrétaire comptable

Annita Razanadrakoto
Chargée de mission /
Antananarivo

Responsables équipes projet

Fenomanana Rahelisao
Cheffe de projet Sanbonaï

Victor Randriamalala
Coordinateur régional projet
Boeny

Miahary Ramiandrisoa
Coordinateur régional projet
Fiaro

Mali

Gabriel Coulibaly
Coordonnateur

Guy Coulibaly
Responsable administratif
et financier

Mamadou Grégoire Fomba
Chargé de mission

Tchad

Solange Alahdiguimadje
Chargée de mission

Djasrangar Djamadjiebeye
Coordonnateur

Adèle Guiryam
Responsable administratif
et financier



© Stock.adobe.com

EMPLOIS

Le total des emplois (**8 167 243 €**) est en hausse de **15 %** par rapport à 2022.

En 2023, Afdi a consacré **81 %** du budget, soit **5 694 k€** à ses missions sociales dont :

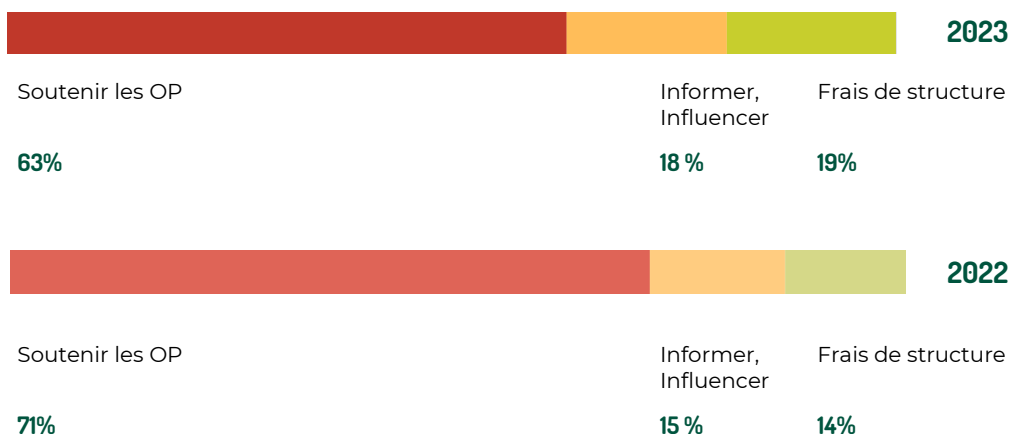
- ♦ **63 % (4 449 k€)** dédié au soutien de 59 organisations paysannes partenaires ;
- ♦ **18% (1 245 k€)** dédié à la mission « informer et influencer le monde agricole et rural français ».

Évolution des emplois

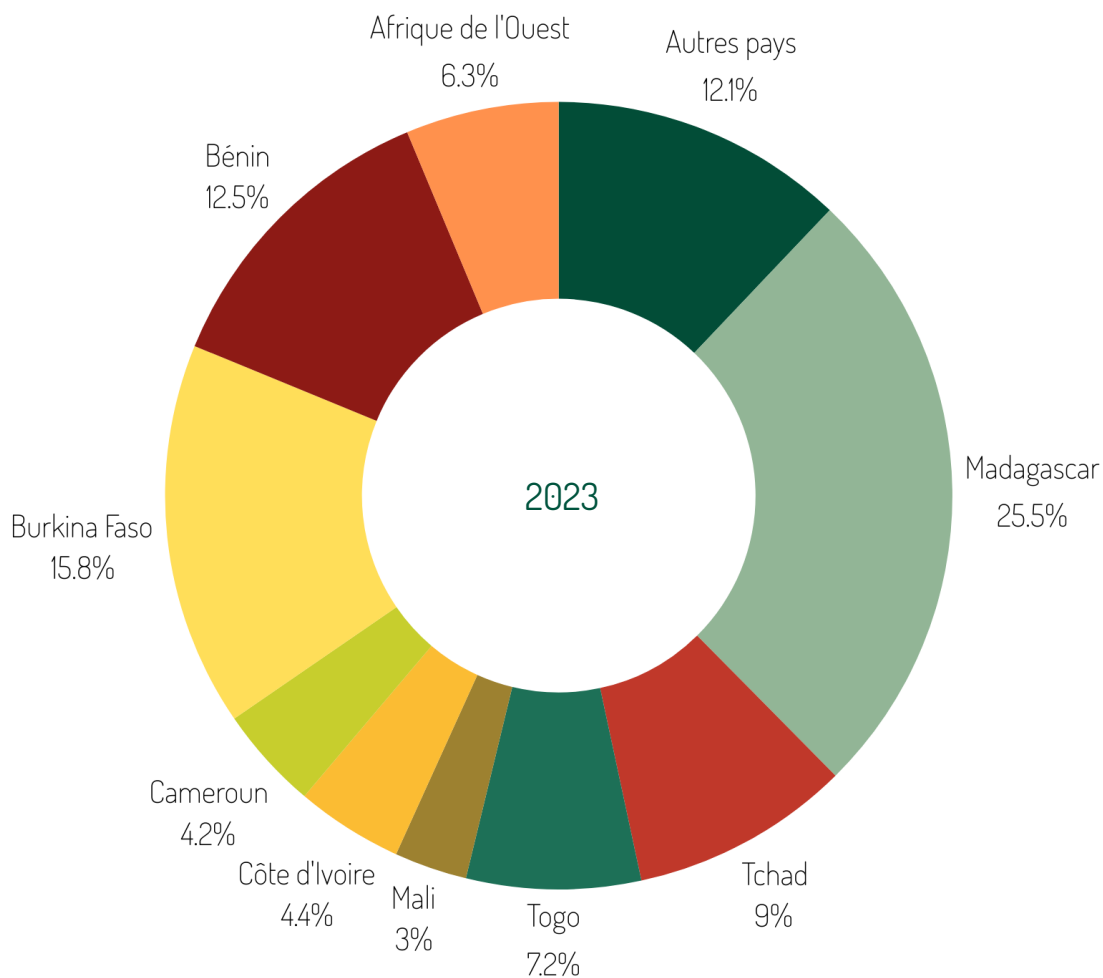
	2023 (€)	2022 (€)
1 - Missions Sociales	5 255 831	5 467 399
Informer, Influencer	980 807	718 184
Soutenir les OP	4 275 024	4 749 215
2 - Frais de structure	1 129 915	835 423
Total (hors contributions volontaires)	6 385 746	6 302 822
Contributions volontaires en nature	700 141	632 026
Informer, Influencer	264 046	317 143
Soutenir les OP	174 398	155 695
Frais de fonctionnement et autres frais	261 697	159 189
TOTAL I	7 085 887	6 934 848
Engagement à réaliser sur fonds dédiés	930 806	104 731
Excédent de ressources	150 550	62 418
TOTAL II	8 167 243	7 101 996

Analyse des emplois, répartition par domaine d'activités

(% exprimés par rapport au total de l'année concernée)



Soutien aux organisations professionnelles, analyse par pays



Contributions volontaires en nature (CVN)

Ces contributions valorisent le temps passé par les professionnels bénévoles du réseau Afdi pour assurer les différentes missions de l'association.

En 2023, le niveau d'engagement des professionnels bénévoles représente **3 988** jours-hommes évalués à **19 équivalents** temps plein (16.6 en 2022).

Cette valorisation est chiffrée à hauteur de **700 141 €**, et représente **9 %** des ressources 2023.

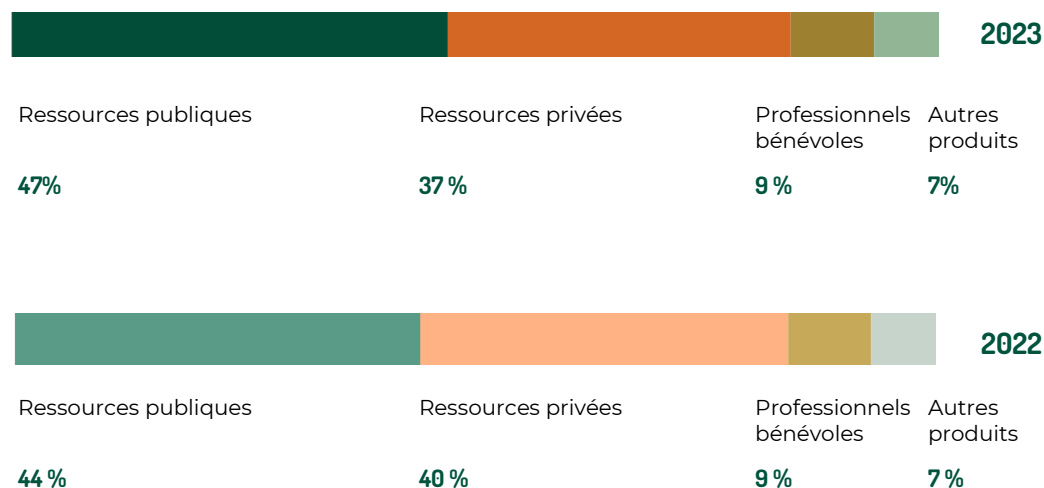
RESSOURCES

En 2023, le montant des ressources s'est élevé à **8 167 243 €**.

Évolution des ressources

	2023 (€)	2022 (€)
1 - Ressources privées	3 025 318	2 829 622
Produits de la générosité publique	476 700	463 974
Cotisations	504 176	510 998
Autres contributions privées	2 044 442	1 854 649
2 - Ressources publiques	3 814 270	3 157 523
Subventions publiques internationales	1 096 209	836 818
Subventions publiques nationales	2 294 255	1 819 897
Subventions publiques territoriales	423 805	500 809
3 - Produits divers de gestion courante	53 486	65 410
Total ressources courantes (1 +2+3)	6 893 074	6 052 554
Reprises sur provisions	133 481	10 772
Report des fonds dédiés non utilisés	116 948	133 170
Autres produits	323 599	273 474
Déficit de ressources	-	-
TOTAL (hors contributions volontaires)	7 467 102	6 469 970
Contributions volontaires en nature	700 141	632 026
Informer, Influencer	264 046	317 143
Soutenir les OP	174 398	155 695
Frais de fonctionnement et autres frais	261 697	159 189
TOTAL GÉNÉRAL	8 167 243	7 101 996

Analyse des ressources



BILAN

Le total du bilan est de **8 910 865 €** au 31 décembre 2023.

Le résultat comptable de **150 550 €** permet de consolider les fonds propres d'Afdi. Ils s'élèvent à **2 322 916 €**.

Évolution du bilan

ACTIF	Combinaison 2023 (€)	Combinaison 2022 (€)
Total actif immobilisé	119 470	160 200
Stocks de marchandises	11 571	12 669
Créances	5 291 533	5 973 433
Comptes de régularisation	78 508	239 605
Comptes financiers	3 409 783	3 970 116
TOTAL ACTIF	8 910 865	10 356 024

PASSIF	Combinaison 2023 (€)	Combinaison 2022 (€)
Total fonds propres	2 322 916	2 215 774
Total fonds reportes et dédiés	969 465	153 866
Total provisions pour risques et charges	358 042	198 790
Dettes	823 691	853 422
Comptes de régularisations	4 435 975	6 591 339
Comptes financiers	776	3 42 833
TOTAL PASSIF	8 910 865	10 356 024

REMERCIEMENTS

Les actions menées par Afdi sont réalisées avec le concours de nombreux partenaires techniques et financiers que nous tenons à remercier :

Les Organisations professionnelles agricoles membres d'Afdi :

Chambres d'Agriculture France, la Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles (CNMCCA), la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), Jeunes Agriculteurs (JA), la Fédération Nationale des Coopératives d'utilisation de matériel agricole (FNCuma), la Fédération Nationale des Safer (FNSafer), CER France, l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UNMFREO) et Agropol.

Et les autres organisations professionnelles agricoles partenaires : Cristal Union et Sodiaal.

Les institutions publiques : l'Agence Française de Développement (AFD), le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, l'Union européenne, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Coopération allemande, la Coopération belge, l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'alliance AgriCord et ses agri-agences membres.

Les associations et fondations partenaires : la Fondation Avril, la Fondation de France, la Fondation FARM, la Fondation Moringa, le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI), SEMAE (Interprofession semences et plants).

L'ensemble des membres et salariés du réseau Afdi.

AFDI EST MEMBRE DE

AGRICORD



INTER-RÉSEAUX
Développement Rural



Evaluer • Echanger • Eclairer



POUR PLUS D'INFORMATIONS

CONSULTEZ NOTRE SITE WEB

www.afdi-opa.org

CONTACTEZ NOUS

afdi@afdi-opa.org

+33 (0)1 45 62 25 54



11, rue de la Baume
75008 Paris - France

Afdi est membre d'AgriCord



info@agricord.org
www.agricord.org



En partenariat
avec



Ce document bénéficie d'un soutien de l'Agence française de développement. Les idées et les opinions qui y sont présentées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence française de développement.